

L'UNITÉ

L'HEBDOMADAIRE DU SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

SACRÉ MOIS D'OCTOBRE !



**Une belle grève le 4,
mais les provocations
ont continué à tous
les niveaux.**

**L'action syndicale
doit s'installer
dans la durée.**

Dans ce n° 849

- *Après le 4 octobre* p. 4
- *Elections Conseil Syndical* p. 6
- *Les candidats administrateurs* p. 8
- *«Ambition sociale» ?...* p. 14
- *La médaille* p. 16

■ A table !

La presse a fait savoir que Thierry Breton avait reçu à déjeuner, le 12 octobre, 235 députés et sénateurs de l'UMP. Objectif : bien leur expliquer le projet de loi de finances pour 2006.

Les syndicats des Finances ne demandent même pas une petite collation, mais ils aimeraient bien entendre leur ministre leur expliquer très vite ce qu'il entend par «ambition sociale».

■ Poulailleur sur mesure

La norme des 15 m² de bureau fait beaucoup jaser dans les services et un camarade de la section SNUI du 92 Nord a fait un rapprochement piquant avec l'élevage industriel des poulets.

Figurez-vous que le Fonds pour l'agriculture des Nations Unies préconise lui aussi une norme : 50 poulets pour 16 m² et 1 mètre de perchoir pour chaque groupe de 5 poulets adultes.

C'est à peu près ça, nous voilà assimilés par les cerveaux de Bercy à de la volaille bon marché !

■ Bolkestein revient

Avant la fin du mois, le Parlement européen pourrait être amené à examiner une version aménagée de la directive Bolkestein. Ainsi, la question de la libéralisation des services redevient d'une actualité brûlante et la perspective, en novembre, d'une grande journée de défense des services publics ne peut que nous réjouir.

Et qu'on ne nous accuse pas, à nouveau, de xénophobie en réévoquant Bolkestein ! En nous mobilisant contre de telles orientations européennes nous n'injurions ni les plombiers polonais, ni les chauffeurs routiers estoniens, nous luttons tout simplement contre le dumping social et nous voulons que les divers états européens gardent la main sur l'organisation des grandes solidarités.

LE SNUI EN DEUIL

Olivier PLISSONNEAU nous a quittés

Les obsèques d'Olivier ont été célébrées à Quimperlé le 7 octobre, il avait été secrétaire de notre section du Finistère depuis la création du syndicat jusqu'en 1978 (époque à laquelle il avait cédé sa place au camarade Pacorel).

Olivier était parti en retraite en 1983. Il avait alors quitté les Contributions Directes de Quimperlé, juste au moment de l'ouverture du nouveau Centre des Impôts.

L'Unité présente à sa famille et à ses amis ses condoléances attristées.

Ne vous laissez pas abuser !

Notre administrateur régional d'Alsace vient de piquer un coup de colère à propos des méthodes de communication de la Direction Générale et il a reproché aux rédacteurs des comptes rendus des réunions avec les syndicats de procéder par amalgames mensongers pour enjoliver le tableau.

Nous faisons nôtre cette protestation, car c'est effectivement à longueur d'année que le «Flash info» de la Centrale répand des synthèses abusives des positions syndicales, trop lourdes de sous-entendus pour pouvoir être pardonnées.

Comment accepter, en effet, de laisser supposer que le SNUI est d'accord avec la fixation d'objectifs individuels aux agents (Flash-info du 22 septembre) ? Comment accepter, encore, la façon de rendre compte de l'opposition des syndicats au transfert des domaines (un tout petit membre de phrase noyé dans un paragraphe concernant une demande de précisions sur le Flash recto-verso du 21 septembre) ?

Cette façon de faire dénature totalement nos prises de position, elle laisse entendre trop souvent que les représentants des personnels parlent d'une même voix (ce serait certes souhaitable, mais ce n'est pas vrai), elle laisse surtout supposer que tout se passe toujours dans la plus grande courtoisie dans les échanges avec la Centrale et que les discussions ne reflètent pas les tensions existant dans les services.

Ne vous laissez pas abuser !

La communication officielle est tout sauf objective, et c'est, somme toute, normal : chaque camp se défend bec et ongles.

Il y a toutefois des limites à ne pas franchir et nous souhaitons qu'à l'avenir, dans chaque «Flash-info», les sigles des syndicats figurent derrière leurs propos respectifs, ces derniers pouvant être synthétisés, mais non déformés.

■ Sur le site SNUI

Contrat de performance 2006-2008, assises nationales des agents des domaines, groupe de travail sur les mutations 2006, réunions à la DPMA sur les qualifications et la garantie de rémunération en cas de réformes : tous ces sujets ont fait l'objet de communications récentes sur le site SNUI dans la rubrique «Actualité».

Nous reviendrons sur le dossier des mutations dans notre prochain numéro et il va de soi que le transfert des domaines et les qualifications nous occuperont pendant pas mal de temps encore !

Quel culot !

Il lui en faut de l'audace, à Villepin, pour oser dire au lendemain du 4 octobre qu'il ne pense qu'à une chose : la sauvegarde du modèle social français.

Il maintient son contrat nouvelle embauche, il passe «en loucedé» les 18 € à la charge des assurés sociaux (pour les actes supérieurs à 91 €), il trafique les données pour que le décompte des chômeurs soit moins calamiteux, il promet aux plus riches une fiscalité plus douce (et il s'apprête donc à réduire encore plus les interventions publiques), mais à part ça, il fait du «social» ! ...

Il leur en faut aussi de l'audace aux duettistes Breton et Copé pour laisser filer le temps et essayer de faire oublier leurs promesses d'avril. Ces promesses, révoquées en juillet, n'ont jamais été concrétisées réellement, et chaque jour qui passe fait redouter une énorme duperie. Les agents de tout le ministère ont reçu «Echanges» chez eux, ils ont vu écrit noir sur blanc, qu'un plan pluriannuel de requalification des emplois allait voir le jour. Est-ce avec les projets dévoilés le 5 octobre, à la DGI, qu'il commence ce plan ? ...

Notre secrétaire général n'a pas craint lors de cette réunion de dénoncer expressément un gigantesque «foutage de gueule», car enfin comment accepter un recul des promotions par rapport à 2005 ?

Nos revendications poseraient, paraît-il un problème à la Fonction Publique ; mais, bon sang de bon sang, cette même Fonction Publique n'affiche-t-elle pas avec délectation les suppressions d'emplois exemplaires de notre administration ? ...

Ce culot monstre de nos responsables politiques mérite une réplique et tout le réseau militant du SNUI vous fera un certain nombre de propositions d'ici la fin du mois pour maintenir l'esprit du 4 octobre et poursuivre l'action syndicale au quotidien.



Plus d'un million de personnes dans la rue, des grèves spectaculaires sur l'ensemble du territoire, un engagement fort dans le secteur privé, des services publics paralysés, la journée d'action unitaire du 4 octobre a confirmé le large rejet de la politique libérale de Villepin.

Qu'a fait le gouvernement depuis cette large expression de mécontentement ? ...

Comme d'habitude, les déclarations se sont empilées, le Premier ministre a justifié son titre de « champion du verbiage », il a continué d'assurer qu'il se battait pour l'emploi et le pouvoir d'achat, mais rien de concret n'est apparu : ni mesure favorable, ni engagement d'ouvrir la moindre discussion sérieuse, si ce n'est l'annonce de « brèves rencontres » avec les confédérations pour faire joli dans le paysage.

Le plus cocasse dans l'après 4 octobre a été la déclaration de Jacques Chirac regrettant avec virulence l'indifférence de la Commission européenne vis à vis des problèmes sociaux ! En gros, le chef de l'Etat a choisi de se disculper en montrant Bruxelles du doigt et en déplorant un excessif « laisser faire » vis à vis des grands groupes internationaux délocalisant leurs emplois. Voilà qui est sacrément « gonflé » alors que son propre Premier ministre vient de créer le « contrat nouvelle embauche » (plus de flexibilités) tout en s'interdisant la moindre pression sur le MEDEF pour stopper la casse des emplois.

S'en prendre à l'ultra-libéral José Manuel Barroso est une bonne chose, certes, mais c'est il y a belle lurette qu'il fallait défendre une véritable Europe sociale contre les partisans du « tout économique ». Le fait que Villepin ait tout récemment déclaré qu'il défendait le modèle social français et qu'il rejetait les solutions anglo-saxonnes ne change rien au film, car c'est bien lui qui a promis un impôt sur le revenu d'inspiration « thatchérienne » et pris par « ordonnances » de nombreuses mesures libérales. Il ne sera pas surprenant, demain, d'entendre le mot « hypocrisie » qualifier l'action des pouvoirs publics.

UNE BELLE GRÈVE MAIS LA

■ UNE DGI TRÈS REMONTÉE

Encore plus nettement que le 10 mars, une administration financière s'est distinguée par son score de grévistes le 4 octobre : la DGI !

Près de 31 000 agents en grève, de nombreux services paralysés, un score de plus de 60 % dans 32 directions, comment ne pas parler de situation de crise ?

Bien sûr, les grévistes des Impôts voulaient, eux aussi, régler leurs comptes avec Villepin, mais ils ont surtout, et clairement, exprimé leur « ras le bol » quant à leurs conditions de travail et ils ont aussi rappelé leurs exigences sur leur pouvoir d'achat.

Nous posons la question dans les dernières pages de ce journal : où est passée l'ambition sociale de nos ministres ?

Ces derniers n'ont su, depuis un mois d'avril riche en promesses, que définir une nouvelle tranche de chambardements assortis d'une nouvelle vague de suppressions d'emplois.

Côté « retombées positives » pour les agents, il n'y a eu pour l'instant que les 320 € distribués on ne peut plus maladroitement à 1 agent sur 5 et la perspective, pour 2006, d'un « intéressement » aux contours toujours imprécis mais ne dépassant pas 150 €. Cela fait peu !

Vous ajoutez, à ces gros sujets, une farce macabre telle que la médaille et vous obtenez une administration prête à exploser.

D'ici la fin d'année, le SNUI va s'efforcer de donner une nouvelle ampleur à sa campagne « réclamons notre dû ». Il n'est pas envisageable de laisser Bercy parader sur un nouveau contrat de performance, sur l'administration de service et sur les gains de productivité alors que les agents rencontrent de plus en plus de difficultés.

Tout le réseau militant est déjà mobilisé et dès notre prochain numéro nous devrions être en mesure de relater diverses actions de protestations orchestrées pas nos sections.



«PROVOC» A CONTINUÉ !

■ 5 OCTOBRE «NOIR» !

C'était nouveau, il paraissait enfin possible d'assister à la DGI à un groupe de travail sur les perspectives de carrière des agents et le programme de la réunion du 5 octobre était alléchant, il portait sur le fameux plan de qualification 2006.

Non seulement on allait enfin voir se concrétiser les promesses ministérielles d'avril, mais en plus on allait partir de propositions fondées sur les particularités de la vie de notre administration.

Hélas, le rêve n'a pas duré bien longtemps et les propositions dévoilées ont fait hurler les camarades qui les ont analysées.

Vous avez déjà eu connaissance de notre tract du 6 octobre et vous savez donc pourquoi notre secrétaire général a parlé d'une réunion «foutage de gueule». Non seulement les requalifications ont été oubliées (mêmes transformations d'emplois qu'en 2005), mais les mesures facilitant les promotions de grade à grade ont été affichées en recul par rapport à l'an dernier, ce qui est proprement inadmissible. Il n'y avait, par exemple, qu'un tout petit effort à

faire pour atteindre la linéarité complète entre ACA et ACAP 2ème classe, mais il paraît que la Fonction Publique aurait fait les gros yeux et on ne nous a donc proposé que 363 promotions de grade au lieu de 1 082 l'an passé !

Que dit-elle, la Fonction Publique, quand la DGI affiche chaque année des «paquets» records de suppressions d'emplois C ? ...

Les contreparties aux coups durs font l'objet de belles déclarations, mais au moment des réalisations tout se dissipe, tout s'oublie et on ne pense plus, encore une fois, qu'aux économies réalisées.

Ce groupe de travail sinistre du 5 octobre est d'autant plus révoltant qu'il a montré l'ampleur du «sens politique» de notre hiérarchie. Pour reprendre le fil de notre éditorial, il en a fallu du culot pour faire de telles annonces 24 heures après une grève massive et il ne faudra pas s'étonner si, dans le mois qui vient, les «autorités» se voient sévèrement reprocher leurs provocations et finalement leur mépris.



LE CONSEIL SYNDICAL RENOUVELÉ

Élections le 15 novembre



LA LIAISON SECTIONS → BUREAU NATIONAL

Le 15 novembre, tous les bureaux de section du SNUI vont se réunir pour élire 29 administrateurs régionaux et leurs adjoints. Un mois plus tard, ces nouveaux élus, titulaires et suppléants, seront convoqués au siège de l'organisation à Paris pour constituer, avec l'équipe du Bureau National, le nouveau Conseil Syndical du SNUI.

Ces nouveaux administrateurs seront en fonction pour 2 ans (jusqu'au lendemain du prochain Congrès) et ils auront une double mission : d'abord siéger dans l'organe directeur 4 fois par an et ensuite animer la vie syndicale dans leur région.

En gros, les administrateurs sont des intermédiaires entre les sections et l'équipe du Bureau National. Ils font remonter, pour les confronter, les diverses sensibilités des 150 sections (et ils réunissent pour cela des commissions régionales avant chaque Conseil). Ils répercutent ensuite les diverses décisions prises et justifient au besoin leur vote.

Pourquoi cette nécessité de se justifier ? Parce qu'en de nombreuses occasions les administrateurs doivent prendre leurs responsabilités et voter en conscience sans disposer d'un mandat précis de leur commission régionale (situations d'urgence, choix stratégiques nécessités par l'actualité, décisions d'intendance,...).

Les pages 8 et 9 de présentation des candidatures le montrent, il n'y aura cette année qu'une liste de postulants par région et, de ce fait, les bureaux de section seront seuls appelés à voter. Rappelons-le, ce n'est qu'en cas de candidatu-

res multiples que les adhérents sont appelés à trancher (articles 20 et 22 des statuts modifiés en 2003).

Ce mode de scrutin a de quoi surprendre, mais il s'explique par la «culture SNUI» : il n'est pas si fréquent, dans une région donnée, de voir s'affronter des conceptions radicalement différentes au point d'en arriver à demander aux adhérents de trancher.

Issus des rangs militants d'une région, les postulants sont le reflet de la vie syndicale dans cette région et c'est, le plus souvent, un vote de confiance que délivrent les bureaux sectionnaires à ceux qu'ils ont eux-mêmes convaincus d'être candidats.

Si le mode d'élection reflète une certaine homogénéité de l'organisation, peut-on cependant parler d'un fonctionnement efficace de ce Conseil ?

Depuis pas mal de temps des difficultés sont pointées du doigt et elles tiennent, pour l'essentiel, aux sollicitations de plus en plus contraignantes des militants du terrain, comme des membres du Bureau National. Les premiers ont assez souvent le sentiment que le «corps intermédiaire» du syndicat ne prend pas assez leurs difficultés en compte.

Par ailleurs, il est manifeste que, face au foisonnement de l'actualité, il devient très difficile de coordonner l'élaboration des dossiers revendicatifs.

Pour l'instant, quelques propositions de modification du fonctionnement sont en débat, le but à atteindre étant une meilleure réactivité.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Le Conseil Syndical de rentrée s'est réuni les 6, 7 et 8 septembre. Il s'est ouvert, le mardi 6 après-midi, par un examen du contexte politique, économique et social et il s'est très vite tourné vers la situation au ministère après les décisions prises lors du CTPM du 7 juillet. La journée d'action du 4 octobre était sur le point d'être annoncée officiellement et, tout naturellement, les discussions ont porté sur la façon d'associer les revendications interprofessionnelles et celles plus spécifiques au Minéfi. C'est cependant sur les prolongements à donner à cette action que les membres du Conseil ont quelque peu hésité, le choix étant finalement fait de repartir d'actions de terrain dans le périmètre DGI tout en essayant de favoriser un rapprochement avec les autres administrations financières.

La question de l'évaluation-notation a fait l'objet d'un point particulier (pour tirer les enseignements de la campagne des CAP locales d'appels de note).

Un premier bilan du congrès de St Jean de Monts

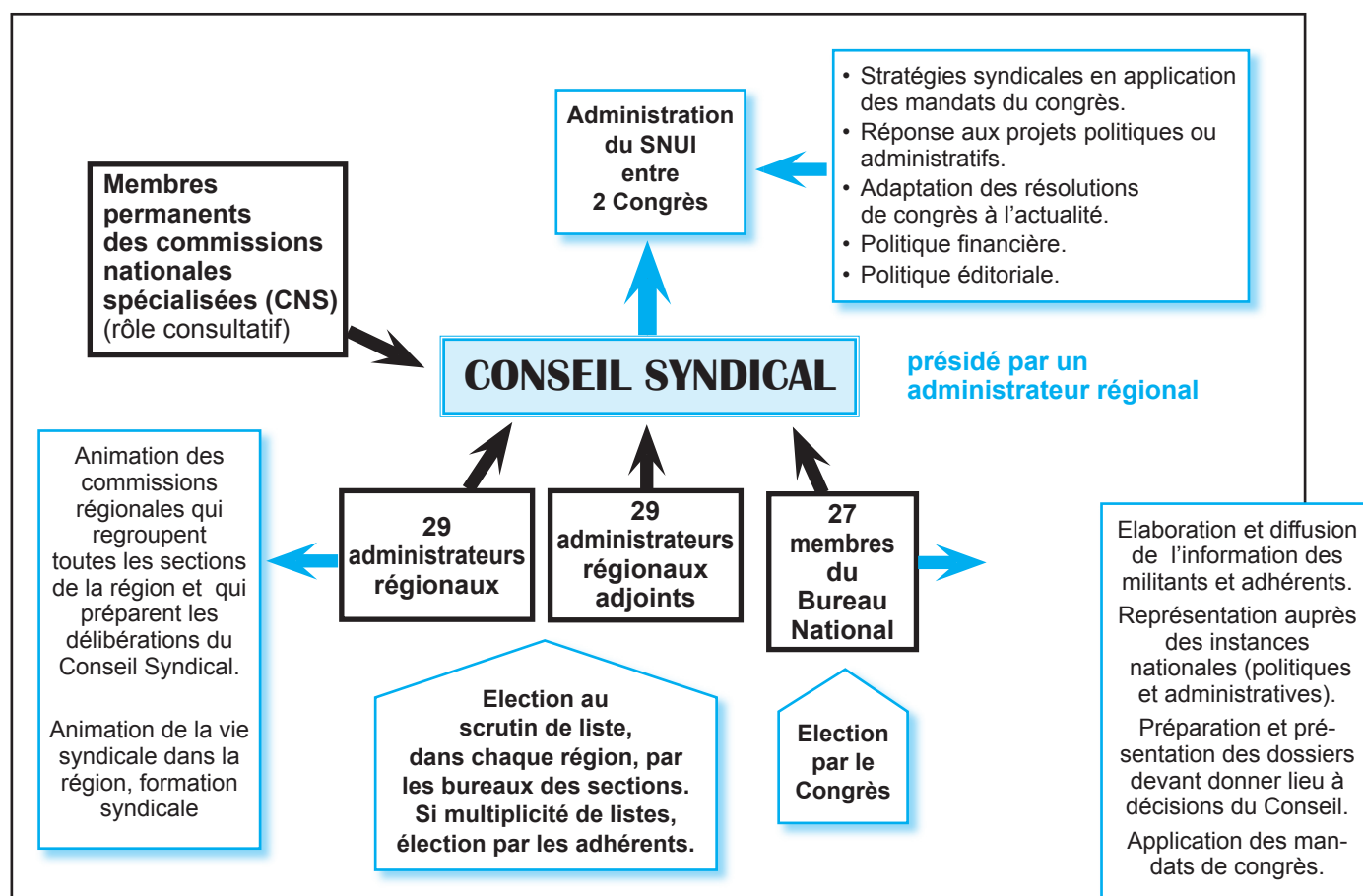
a été ensuite dressé et la préparation du congrès 2007 a même été évoquée, le choix de la section organisatrice devant intervenir en décembre.

La préparation du Conseil Fédéral FDSU et le suivi de l'actualité de l'US-Solidaires ont enfin clos les travaux.

Comme on le voit, les points de l'ordre du jour ont été nombreux, mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le SNUI ne vit pas sur le modèle des grandes confédérations au sein desquelles les syndicats de base sont sous tutelle des instances supérieures. Chez nous, les analyses politiques ou économiques n'arrivent pas d'en haut, elles se font au fur et à mesure des Conseils. Ça ne facilite pas la tâche pour tout «couvrir» en 3 jours chaque trimestre, mais c'est une indépendance assurée.

Ce qu'il faut noter pour finir c'est que, chaque fois que l'actualité l'exige, le Bureau National organise une conférence téléphonique avec les administrateurs et ainsi un bref débat peut être organisé sur les questions «brûlantes».

LE CONSEIL SYNDICAL - LIEU DE DÉCISION



En page 8 et 9, la présentation des candidats

Les coordonnées des candidats administrateurs

1 Nord-Pas-de-Calais	03 21 07 21 50 03 20 95 64 01	BONNEMENT BRIGITTE MENAGE PATRICIA	CDI, 1e BDV 10 RUE DIDEROT SP 20 CDI NORD, CITE ADM., RUE GUSTAVE DELORY	62034 ARRAS CEDEX 59043 LILLE CEDEX
2 Picardie	03 44 48 51 84 03 23 26 28 26	COULON JEAN-PHILIPPE DEVRESSE Olivier	48 RUE VOITURE CDI, CITE ADMINISTRATIVE	80000 AMIENS 02016 LAON CEDEX
3 Champagne-Ardenne	03 26 87 90 00 03 24 56 60 50	MARTIN MAURICE NEVEUX DAMIEN	CDI OUEST, Sect. COURLANCY, 136 RUE GAMBETTA CDIF DOMAINES, CITE ADM. BP 858	51080 REIMS CEDEX 08011 CH. MEZIERES CEDEX
4 Lorraine	03 29 69 23 53 03 87 55 89 60	BALAUD ERIC DARNOIS ERIC	CASE SNUI, 1 RUE DU DR LAFLOTTE BP 574 CDI CENTRE, 4 RUE DES CLERCS BP 91051	88018 EPINAL CEDEX 57035 METZ CEDEX
5 Alsace	03 89 38 58 29 03 88 53 26 07	SIMARD OLIVIER COSSAT ELISABETH	CDI 2ème IFP, 55/57 RUE DU GENERAL DE GAULLE CDI, 2 RUE DU CLABAUD BP254	68800 THANN 67504 HAGUENAU CEDEX
6 Bourgogne	03 86 72 51 96 03 86 71 54 06	DURET JEAN-FRANCOIS PEREZ EVELYNE	CDI, 8 RUE DES MOREAUX BP 29 CNFP, 6 RUE DE GONZAGUE BP 89	89010 AUXERRE CEDEX 58020 NEVERS
7 Franche-Comté	03 84 96 37 63 03 81 47 24 25	ASTIER MARC SERGY ROLAND	BDV VESOUL, 14 PLACE DU 11e CHASSEURS BP 379 CDIF, 11 B RUE NICOLAS BRUAND	70014 VESOUL CEDEX 25042 BESANCON CEDEX
8 Rhône-Alpes	04 75 49 53 53 04 76 39 39 02 04 79 60 45 39 04 78 63 32 46	DUMAS CHRISTIAN PAREJA JEAN-MARC CAVAILLES ALAIN GRATALOUP VERONIQUE	CDI, B.P. 35 CDI BELLEDONNE, 38/40 AVENUE RHIN ET DANUBE CDI OUEST, 5 AVENUE DE BASSENS CDI LYON GERLAND, 165 RUE GARIBALDI	07404 LE TEIL CEDEX 38047 GRENOBLE CEDEX 2 73018 CHAMBERY CEDEX 69003 LYON
9 PACAC	04 94 22 71 94 04 91 17 97 13 04 42 02 36 63 04 92 70 77 29	FERRUCCI FR.-XAVIER PITON PHILIPPE PERROT DAMIEN QUINTIN MAÏTE	Local Synd. SNUI, H. DES IMPOTS, RUE ST BERNARD BVG 2e/IMPOTS, 22 RUE BORDE 1 BOULEVARD DANSON CDI IFP, 132 BLD DES COUGOURDELLES	83081 TOULON CEDEX 13265 MARSEILLE CX 20 13015 MARSEILLE 04100 MANOSQUE
10 Languedoc-Roussillon	04 68 66 49 86 04 68 77 43 40	GONZALEZ PATRICK PEREIRA MARIE JOSE	CDI TET SAID 4, 24 AV. DE LA COTE VERMEILLE CDI EST, CITE ADM., PLACE GASTON JOURDANNE	66018 PERPIGNAN CEDEX 11807 CARCASSONNE CX 9
11 Midi-Pyrénées	05 65 59 79 70 05 61 10 67 19 05 62 61 50 77 05 61 02 33 44	POUJOLA MICHEL TERRACLE CHRISTIAN FARBOS JACQUELINE DIANA ERIC	LOCAL SNUI, HDI, 250 AV. DE VERDUN DSF, 34 RUE DES LOIS BP 999 HDI, REC. DIV. EL., 14 RUE LECONTE DE L'ISLE BP 352 HYPOTHEQUES, RUE P.MENDES FRANCE BP 89	12100 MILLAU 31066 TOULOUSE CEDEX 32010 AUCH CEDEX 09007 FOIX CEDEX
12 Aquitaine	05 58 06 61 50 05 59 69 81 47	HERNANDEZ EDOUARD LADOUSSE JEANNE	CDI IFP, 12 AVENUE DE DAGAS BP 399 CDI REC., 13 RUE HENRI IV	40012 MONT DE MARSAN CX 64301 ORTHEZ CEDEX
13 Poitou-Charentes	05 45 83 48 28 05 46 27 61 68	JABLI NATHALIE MASQUET BRUNO	CDI, 11 RUE DE PONS BP 92 CDI FI OUEST, 26 AVENUE DE FETILLY	16108 COGNAC CEDEX 17020 LA ROCHELLE CX 1
14 Pays-de-Loire	02 51 12 81 82 02 43 09 54 31	LERBEY MARC LECHAT ALAIN	DSF, 2e IFP Sud-Est, CITE ADM. CAMBRONNE BP 39218 CDI, RUE DE LA HARELLE	44092 NANTES CEDEX 1 53200 CHATEAU GONTIER
15 Bretagne	02 98 98 54 27 02 96 66 16 71	BENJAMIN PHILIPPE COCAULT DAVID	RECETTE DIV. OUEST, 3 BD DU FINISTERE CDI IFP, 2 RUE ST YVES BP 107	29323 QUIMPER CEDEX 22603 LOUDEAC
16 Haute-Normandie	02 35 10 48 11 02 35 95 98 74	LEGRAND DANIEL PINSARD J.-CHRISTOPHE	CDI ORDOC, 20 RUE JEAN-LOUIS LECLERC CDI YVETOT, 6 RUE DU COUVENT BP 189	76400 FECAMP 76195 YVETOT CEDEX
17 Basse-Normandie	02 31 47 11 86 02 33 89 10 13	MULLER PH. FREDERIC CHOPLIN-FORTIER Marielle	CDI CAEN OUEST, 145 ROUTE DE LA DELIVRANDE CDIF, 7 RUE LOUIS MILLET	14048 CAEN CEDEX 09 50300 AVRANCHES
18 Centre	02 48 69 60 62 02 54 53 80 00	FLOTTES CHRISTIAN DUBOST LAURENT	BCR IMPOTS, 1 BOULEVARD LA HITOLLE CITE ADM. BERTRAND, 5e BRV, BD GEORGE SAND	18014 BOURGES CEDEX 36000 CHATEAUROUX
19 Auvergne	04 73 43 20 42 04 73 51 77 57	AUBERT M.-CHRISTINE BASSET PASCAL	CDI, NORD OUEST, BOULEVARD BERTHELOT CDI / RECETTE, AVENUE DU BON REPOS	63033 CL. FERRAND CX 1 63303 THIERS CEDEX
20 Limousin	05 55 45 59 32 05 55 18 31 73	RENON DIDIER GAYERIE JEAN-CLAUDE	MISSION FI, 30 RUE CRUVEILHER CDIF, 50 BOULEVARD GONTRAN ROYER	87031 LIMOGES CEDEX 19100 BRIVE
21 Région Paris	06 81 07 20 59 01 44 30 50 90	LOIRAT THIERRY LE DIGARCHER YANN-ERWAN	60 RUE PIXERECOURT CDI LA MUETTE, 12 RUE GEORGE SAND	75020 PARIS 75796 PARIS CEDEX 16
22 Région Ile-de-France Ouest	01 39 96 35 04 01 41 37 84 71	ZIEGLER EMMANUEL CATHELINAUD EMMANUELLE	CDI, 36 AVENUE VERDUN BP 707 CDIF, 16 RUE DU PONT VIEUX	95107 ARGENTEUIL CEDEX 92020 NANTERRE CEDEX
23 Région Ile-de-France Est	01 43 99 37 95 01 64 35 32 45	SAUZET DANY PARES JEAN-LUC	LOCAL SNUI HDI., 1 PL. GENERAL PIERRE BILLOTTE CITE ADM., HDI, Salle syndicale, 21 PL. DE L'EUROPE	94036 CRETEIL CEDEX 77337 MEAUX CEDEX
24 Région des spécialisées	01 44 76 19 12 01 53 18 92 28	COUJOU HELENE TOCQUEVILLE OLIVIER	CINR / ORDOC-CTX, 9 RUE D'UZES BAT B VAUBAN/TEL 568, 139 RUE DE BERCY	75094 PARIS CEDEX 02 75572 PARIS CEDEX 12
25 Antilles-Guyane	05 96 59 55 90 05 90 99 47 68	TENDA VARAYEN Françoise PLANTIER ALAIN	HYPOTHEQUES, ROUTE DE CLUNY BP 605 R.D. EST, HOTEL.IMPOTS DESMARAIS	97261 FORT DE FRANCE CX 97100 BASSE TERRE
26 Réunion	02 62 45 72 40 02 62 35 98 93	CAVILLOT JOCELYN ANDINAÏK JEAN-ALBERT	CDI, 7 RUE DE LA BUSE HDI, IFU, 1 RUE DU PERE RAIMBAULT	97468 SAINT PAUL CEDEX 97751 SAINT PIERRE CEDEX



Assemblée générale des correspondants Ile-de-France



Le 23 septembre, plus de 110 correspondants de la région parisienne se sont réunis au siège du SNUI, rue de Montreuil. Cette réunion, devenue traditionnelle, a chaque fois plus de succès. Elle permet un contact direct entre les militants

nationaux et les relais sur le terrain dans une région particulièrement difficile à animer.

Transmission de l'information montante et descendante, remontée des problèmes personnels (pour la gestion individuelle), rentrée des cotisations, voilà une partie des tâches importantes de ces camarades que nous remercions.

A l'occasion de cette assemblée, plusieurs membres du Bureau National ont pu faire le point sur les dossiers en cours : Agora, notation, vie en région parisienne (journal «La G'RIF»). Quant à Serge Colin (secrétaire général), il a dépeint les caractéristiques de la rentrée sociale, mais effectué aussi un petit retour en arrière depuis le congrès du SNUI en juin. Dans son intervention, il a bien entendu été question de l'action du 4 octobre, mais il est aussi revenu sur les mobilisations exceptionnelles à la Direction Générale des Impôts en refaisant l'historique de la campagne «Réclamons notre dû» et de la plate-forme revendicative : pouvoir d'achat, qualifications, conditions de travail.

Dans le prolongement, les débats ont été riches et ont permis de voir que les orientations du SNUI correspondaient aux aspirations des agents. Un point très important est à souligner et mérite réflexion : dans de nombreuses interventions, le mot «dignité» est revenu. Aujourd'hui l'administration doit comprendre qu'outre le règlement du contentieux sur les sous, les agents veulent retrouver une dignité dans leur travail, dignité bafouée par les décisions de la Centrale, mais aussi dans la relation de travail au quotidien.

Un repas amical a permis aux camarades présents de poursuivre les discussions et de se donner rendez-vous «à la prochaine».

RÉUNIONS AU SIÈGE



Assemblée générale des agents originaires des départements d'Outre-Mer

Traditionnellement, une réunion des agents des DOM (adhérents et sympathisants) était organisée au siège du SNUI. Cette opération, un peu perdue de vue depuis quelques temps, a été relancée et le 29 septembre une petite trentaine d'agent «domiens» se sont

réunis. Outre le contexte social, qui a bien évidemment été abordé (à l'approche du 4 octobre), les problèmes spécifiques de mutations, de congés bonifiés et de rémunération ont été évoqués. Ces problèmes sont communs à tous les agents de la DGI, mais soulignons quand même que compte tenu de l'éloignement et du prix d'un voyage, ces agents sont loin d'être des «nantis». A titre d'exemple, en Martinique, un couple séparé doit attendre 9 ans pour se retrouver. On peut facilement imaginer les situations dramatiques qu'entraînent ces séparations. Différents autres thèmes ont été abordés, comme la notation ou le dossier épineux d'Agora. Enfin la réunion s'est terminée par le traditionnel repas. Une prochaine rencontre aura sûrement lieu en début d'année prochaine.

■ Ça bouge en Europe

Les analyses du climat social en France, trop souvent influencées par la pensée libérale, laissent penser, pour la plupart, que notre capacité de contestation est une exception, qu'elle constitue une sorte de verrue sur la carte d'une Europe amoureuse du «marché».

C'est archi-faux !

Le syndicalisme allemand est en émoi et obligé de revoir toutes ses stratégies, les grèves en Italie s'enchaînent les unes aux autres, la grève générale en Belgique vient d'avoir lieu et, n'en déplaise à M. Barroso, l'agitation sociale devient considérable au Portugal où toute la fonction publique refuse la réforme des retraites et la réduction des effectifs.

C'est donc de partout que monte la colère, mais on constate, hélas, que les jonctions ne se font guère d'un pays à l'autre. Que fait la CES ? Qui va se charger très vite de mettre en phase les actions pourtant bien concrètes dans chaque pays ? Cette question n'a rien de farfelu, elle est la clé du rebond d'un syndicalisme qui, pour l'heure, ne met pratiquement jamais la Commission européenne sous pression.

■ La Sécu a 60 ans

Un colloque anniversaire a remis récemment en présence les syndicats et les responsables politiques pour fêter les 60 ans de la Sécurité Sociale.

C'est sans grand éclat que l'évènement a été célébré tellement la situation financière est jugée gravissime et tellement, aussi, les valeurs fondatrices sont foulées aux pieds depuis pas mal de temps.

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, n'a cependant pas craint d'affirmer que le système reposait toujours sur des cotisations en fonction des moyens de chacun et qu'il permettait de se soigner «selon ses besoins». Le MEDEF, quant à lui, a fait savoir qu'il fallait adapter les principes de 1945 aux réalités d'aujourd'hui parce que «les recettes de l'économie privée marchande s'essouffent à financer un système de plus en plus coûteux».

Sans commentaire.

■ Carrière C

Nos correspondants vont prochainement distribuer un 4 pages décryptant la nouvelle carrière C, laquelle se traduit par un reclassement général, mais il y aura très peu de bénéficiaires d'une revalorisation indiciaire (AST et quatre premiers échelons d'ACA).

Date d'effet de la réforme : 1er octobre.

Portes ouvertes

Par un communiqué de presse du 7 octobre, la DGI a fait savoir qu'elle tiendrait dans tous les départements des «journées portes ouvertes» entre le 17 et le 21 octobre.

Au moment où ce journal vous parviendra, vous saurez donc ce qui s'est passé, à ce sujet, près de chez vous, mais vous saurez sans doute aussi, si vous voyagez un peu sur le site SNUI, ce qui s'est passé dans un certain nombre de départements où des actions syndicales ont été prévues dès l'initiative de la Centrale connue.

Dans ses délires communicants, notre administration rêve de faire connaître sa démarche de qualité, ses nouveaux services en ligne et, bien évidemment, son nouveau sigle SIE (service des impôts des entreprises), censé tourner la page de CDI-recette, des IFU et tutti quanti.

Comment peut-elle imaginer que quelques visites guidées et quelques forums lui permettront de convaincre l'opinion ?

Comment peut-elle ignorer, aussi, que de telles initiatives de sa part irritent profondément les agents qu'elle met chaque jour davantage sous pression ?

Les relations avec les usagers ne peuvent pas reposer sur des recherches d'image, sur du design ou sur de la communication, c'est ce que de nombreux agents ont voulu signifier à leur directeur lors des «JPO».

■ Villepin et l'Etat

Il paraît que le Premier ministre a horreur de l'expression «réforme de l'Etat». Elle serait trop galvaudée, trop connotée, elle serait trop devenue synonyme de réduction d'effectifs.

En réalité, l'expression de cette aversion n'est qu'une manœuvre de plus des communicants de Matignon, car, au delà des mots, on travaille bel et bien sur un projet de regroupement des services administratifs entre six ou sept grands pôles sectoriels. Le sujet mobiliserait déjà pas mal de monde auprès de MM. Copé et Jacob.

De son côté, le Commissariat général du plan a rendu public, fin septembre, un rapport intitulé : «la conduite du changement au sein du secteur public» et il lance quelques pierres dans le jardin du Premier ministre.

Il souligne d'abord que le rattachement du dossier au ministère du Budget est une erreur et qu'il faut un ministre «à part entière» pour réformer les administrations. Il dénonce ensuite le trop gros volume des déclarations d'intention par rapport aux réalisations concrètes. Il affirme enfin que les réformes par passage en force sont vouées à l'échec et qu'il faut respecter six critères décisifs qui vont de la définition du projet au calendrier d'exécution, mais en passant obligatoirement par la case «vision partagée» avec les personnels, ce qui implique que toute la phase de réalisation doit être «adossée au dialogue social».

Domage que le Commissariat au plan n'ait plus qu'un rôle accessoire dans l'appareil d'Etat et qu'il n'ait que peu de moyens de faire «partager sa vision» au Premier ministre.





Dans notre numéro de la fin septembre, nous ironisons sur les propos de Thierry Breton, lequel assurait dans *Echanges* que modernisation et ambition sociale allaient, selon lui, «évidemment de pair».

Dans le même numéro, nous analysions en détail les nouvelles mesures concernant la DGI et nous montrions combien les plateaux de la balance étaient déséquilibrés : gros paquet de réorganisations d'un côté, petite pincée de gratifications injustes de l'autre.

Aujourd'hui, après le mouvement de protestation du 4, il faut refaire la pesée et c'est son déséquilibre qui doit fonder les actions syndicales que nous souhaitons les plus larges possibles dès cette fin de mois d'octobre.

Le compte n'y est manifestement pas du tout !

Après une fin d'année 2004 contrastée où quelques petites avancées avaient alterné avec de gros dégâts, il a fallu attendre 4 bons mois avant de pouvoir approcher à nouveau un ministre «opérationnel».

D'entrée de jeu, ce fut bizarre avec MM. Breton et Copé, même si les deux ont toujours tenu à rassurer leurs fonctionnaires : ils auraient droit à des retours sur investissement, tellement leurs efforts avaient été remarquables.

Ce discours, nous l'avons encore entendu le 7 juillet, mais le hic c'est que depuis les semaines défilent, le budget 2006 va être voté, et rien de concret ne vient satisfaire les agents des Impôts.

Ils sont un peu énervés ces agents, et le SNUI aussi qui déplore qu'un nouveau CTPM d'éclaircissement n'ait pas été convoqué dès septembre et qui réclame l'ouverture sans délai de discussions sur les deux dossiers ultra-sensibles que constituent les conditions de travail et les sous.

OÙ EST PASSÉE

Au moment du bouclage de ce journal, des questions essentielles devaient être abordées avec la DPMA. Une dernière rencontre était programmée sur la question des garanties de rémunération en cas de réforme et un premier survol de la question des qualifications était aussi prévu, mais tout s'annonçait dans un flou bien peu rassurant, sachant notamment que le dossier préparatoire reprenait les chiffres calamiteux des promotions de grade à grade avancés par la DGI le 5 octobre.

Il s'est donc confirmé que notre seul salut tiendrait à notre capacité de secouer Bercy par une action syndicale prolongée.

Nous sommes, vous êtes au pied du mur pour rappeler à Thierry Breton qu'il a fait des promesses et à Jean-François Copé qu'il faut qu'il renvoie l'ascenseur. Celui-ci affiche souvent sa satisfaction de voir la DGI changer, il doit donc désormais, pour être en accord avec lui-même, mettre des sous dans notre tirelire.

■ La question salariale

Cela va de soi, mais il vaut mieux le répéter : la campagne «réclamons notre dû» n'est pas pour le SNUI une façon d'esquiver la dimension Fonction Publique de la revendication salariale.

Malgré les mesquineries de certains partenaires syndicaux et malgré l'aveuglement du gouvernement, l'US-Solidaires n'est pas entrée au Conseil Supérieur récemment renouvelé, mais cela n'enlèvera rien de la combativité de ses syndicats-membres, bien au contraire. Si donc, demain, une action syndicale unitaire était

annoncée chez les fonctionnaires, Solidaires en serait, et le SNUI tout autant, pour signifier à M. Jacob qu'il doit cesser de différer l'ouverture des discussions et qu'il doit revaloriser les traitements sans esquiver la question des qualifications.

D'ores et déjà la date du 19 novembre est annoncée pour rassembler tous les défenseurs des services publics, mais il reste à savoir si l'appel à cette journée saura conjuguer la lutte contre le désengagement de l'Etat et la question salariale ; le SNUI le souhaite.

■ La plan de requalification des emplois

Lors de la calamiteuse réunion du 5 octobre, à la DGI, les transformations d'emplois proposés pour 2006 ont été exactement calibrées comme celles de 2005 : 180 passages de B en A, 356 montées de C en B.

Ce n'est pas avec de tels «glissements» feutrés qu'on va pouvoir bâtir le plan ambitieux de promotion interne auquel nous aspirons et qui permettrait à notre administration de valoriser son «capital expérience» avant d'attaquer les

années des forts départs en retraite.

Nous pensions que la question pourrait être révoquée le 14, lors d'une rencontre avec la DPMA, mais cette dernière a fait savoir qu'un seul point serait abordé : les promotions de grade à grade au sein de chaque corps.

Autrement dit, là encore, Bercy a tapé en touche et il n'y a qu'une solution pour nous faire entendre : agir dans la durée.

■ Les aménagements catégoriels

Nous en avons déjà parlé en page 5, le fait de ne proposer pour 2006 que 363 promotions en ACAP2 pour 725 agents en ligne, constitue un scandale, alors que pour 2005 plus de 1 000 ACA avaient pu être promus. La situation est à peu près aussi mauvaise pour les passages au NEI.

Pour les cadres B, Le SNUI a plaidé pour une augmentation des passages en C1 et CP (avec pour ce dernier

grade, une clarification des parts respectives du concours et du tableau et une redéfinition des promotions au bénéfice de l'âge). Comme on le voit, les aménagements sont en recul par rapport à ceux de 2005 et, au total, si on laissait faire la Centrale on aurait l'an prochain 983 agents de moins dans les contingents de promus.

C'est spectaculaire, mais dans le mauvais sens !

L'AMBITION SOCIALE ? ...

■ L'intéressement

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de la méthode d'attribution des 320 €, dont ne profiteront pas des centaines d'agents ayant pourtant «mouillé leur chemise» dans les premières expériences.

La date référence du 1er septembre 2005, le nombre limité de bénéficiaires, l'insuffisance de la dotation et surtout son ancrage aux prétendus «résultats» de l'activité des services, tout cela nous irrite profondément.

Pour ce qui concerne l'avenir, aucune précision n'a été

donnée sur le mécanisme d'intéressement collectif évoqué le 7 juillet, mais nous rappelons que le nouveau système voulu par Thierry Breton concernera les administrations ayant dépassé les objectifs fixés par les ministres (ces objectifs étant mesurés par une quinzaine d'indicateurs «simples et fiables»).

Pour ce qui nous concerne, nous ferons tout pour passer de l'intéressement au dédommagement de tous les agents.

Nous rendrons compte très vite de la dernière réunion qui a eu lieu avec la DPMA sur la garantie de maintien de la rémunération en cas de réforme, mais vous avez pu découvrir dans notre numéro 848 le mal qu'a eu la FDSU à faire reconnaître un certain nombre d'injustices. Signalons enfin que la question des remboursements de frais doit être reposée (indemnités kilométriques, frais de mission, ...) pour que les agents ne subissent pas encore davantage les hausses de prix.

On l'aura compris, il reste beaucoup à faire pour équilibrer les plateaux de la balance et l'ambition sociale a du mal à prendre corps d'autant que certains de ses ingrédients, comme l'intéressement, demeurent essentielle-ment des outils de management.



BRONZE OU ARGENT ? ...

Le Canard enchaîné du 5 octobre a célébré l'événement, les sarcasmes ont fleuri dans toute la DGI depuis la fin septembre et nous nous sommes, nous-mêmes, empressés de donner un sérieux coup de griffe aux promoteurs d'une telle initiative. Faut-il donc encore en rajouter sur l'affaire de la médaille ? ...

Oui, car les agents des Impôts ont reçu comme une gifle cette promesse de récompense en métal frelaté, alors qu'ils attendent une reconnaissance pécuniaire de tous leurs efforts.

Le «florentin» qui qualifie officiellement la couleur du bronze de l'objet incriminé est un adjectif qui va également bien au teint de ses concepteurs.

Car, enfin, il en faut du vice pour venir ajouter à la rémunération au mérite et à la prime d'intéressement une dotation de disques métalliques gravés des noms des récipiendaires. On sait bien à Bercy que c'est sur la feuille de paye que sont attendus les retours sur investissement et qu'un plan de qualifications «pluriannuel» et «substantiel» est régulièrement annoncé sans jamais voir le jour.

On sait bien aussi que les distinctions honorifiques ne font pas spécialement partie des valeurs du service public, les pauvres palmes académiques ayant pris un sacré coup de vieux !

Finalement, le coup de la décoration c'est comme si, après 5 ans de grands chambardements, il fallait honorer le malheur des «grands invalides» de la réforme ou l'inconscience des «têtes brûlées» des expériences. Cet aspect honneurs rendus aux «gueules cassées» a quelque chose d'inconvenant.

Mais l'amertume grandit encore quand on enquête sur l'origine de l'affaire : fantaisie de hiérarque ou stratégie ministérielle ? Il semble bien que la seconde piste soit la bonne puisque sur le même registre, Jean-François Copé veut faire défiler les douaniers en tenue le 14 juillet !

Au train où vont les choses nous aurons bientôt droit à des combats de fonctionnaires gladiateurs pour dégager l'élite !



Rédaction /Administration : SNUI 80-82 rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44
Fax 01.43.48.96.16 - E-mail : snui@snui.fr - Internet : <http://www.snui.fr>
Directeur de la Publication : Bernard LAGARDERE - Commission paritaire n° 1009S07013
Imprimeries QUEBECOR - Tél. 01.60.37.46.46 - Abonnement annuel : 6,5 €